

BÉNÉVOLAT ET MANAGEMENT EN ASSOCIATION (BMA)

Recrutez
des étudiants bénévoles !

think
large

Bénévolat et Management en Association (BMA)

Le module Bénévolat et Management en Association (BMA) a été lancé par l'iaelyon à la rentrée 2014.

Obligatoire, il permet aux étudiants de 1ère année de Licence de s'impliquer à titre bénévole dans une action associative de courte durée (20h minimum) pouvant se dérouler sur des journées complètes des demi-journées du 1^{er} septembre au 30 avril.

Plus de 1.000 étudiants de Licence 1 Gestion sont concernés par ce dispositif.

Responsable du Projet :



Catherine MERCIER-SUISSA
Maître de conférences,
Chargée de mission Innovation
et Coopérations Pédagogiques



FOCUS

LES ASSOCIATIONS EN FRANCE : 16 MILLIONS DE BÉNÉVOLES !

Aujourd'hui, 23 millions de français sont adhérents d'au moins une des 1,3 millions d'associations que compte notre pays. Celles-ci mobilisent en outre 16 millions de bénévoles et emploient 1,6 millions de personnes (Alternatives économiques, avril 2014). L'arrivée à l'âge de la retraite des baby-boomers souvent qualifiés, en bonne santé, prêts à s'engager développe l'offre. Les formes d'engagement diffèrent selon l'âge et les catégories sociales. Elles changent aussi avec les transformations de la société et la plus grande autonomie des individus, ce qui freine l'engagement durable dans une structure, au profit parfois d'un zapping consumériste. C'est aussi aux associations de s'adapter, de donner envie aux jeunes de s'investir. « Trop de responsables associatifs se désolent du faible engagement des jeunes, tout en refusant de leur céder la place », constate une bénévole dans une association d'aide aux devoirs. Nous aimerions que nos étudiants réfléchissent à ces questions et qu'ils identifient les motivations des bénévoles afin d'avoir une réflexion personnelle quant à leur position par rapport au don, au bénévolat.

La plupart des associations répondent à des besoins que ni le secteur privé, ni l'Etat ne souhaitent satisfaire : le premier, faute de rentabilité, le second, faute d'intérêt politique. Les modèles économiques des associations demeurent très divers. Certaines sont dépendantes des financements publics, d'autres vivent de dons privés et de l'action de leurs bénévoles. Nous souhaitons, avec votre concours que nos étudiants découvrent un des modèles économiques de fonctionnement des associations.

Le contenu du module BMA

Les étudiants doivent réaliser une expérience terrain de courte durée (20h) qui peut se dérouler sur des journées complètes ou des demi-journées (5 jours x 4 heures, par exemple) dans une association à but non lucratif.

I. L'expérience terrain

Ce mini stage a pour objectif de permettre d'appréhender les réalités du travail et de la vie d'une association en prenant part au travail opérationnel. L'étudiant est inséré dans une équipe de travail dont il est membre à part entière.

Cette insertion est un moyen privilégié à la fois pour :

- Comprendre les motivations des bénévoles qui travaillent dans l'association,
- Etre témoin des situations de travail et des interactions entre services et personnes au sein de l'association, de façon à en appréhender la complexité,
- Apprécier le rôle, l'utilité, l'apport de l'association à la société civile.

Toutes les expériences ont en commun les 5 caractéristiques suivantes :

- Travail opérationnel sans responsabilité d'encadrement
- Travail en équipe
- Travail sous l'autorité d'un supérieur hiérarchique
- Travail régulier avec respect impératif des horaires
- Travail qui permette de percevoir de façon tangible les résultats de son travail et ses conséquences pour les autres et l'association.

Les 3 grands types d'expérience terrain en milieu associatif

1. Travail d'exécution

Production : travail de manutention et de tri en entrepôt de stockage ou centre de tri/distribution pour des banques alimentaires par exemple.

Services : tâches de base dans la restauration (ex. : Restos du Cœur...), services à la personne comme un accompagnement de personnes handicapées, soutien scolaire...

2. Travail social

Expériences en associations sociales d'aide et de solidarité, expériences en associations culturelles, sportives, culturelles dès lors que la mission correspond aux caractéristiques précisées ci-dessus.

3. Travail d'organisation

Expériences courtes dans lesquelles l'étudiant est force de proposition. Il a une ou des idées, un projet qui correspondent aux objectifs de l'association et qu'il essaiera de mettre en œuvre au cours de cette période de mini-stage. Préalablement au moment de poser sa candidature il aura proposé ce projet, développé son idée au cours de l'entretien avec l'association.

Les missions exclues :

- Missions dans des associations étudiantes de Lyon 3
- Pour les associations sportives, pas de mission d'encadreur sportif régulière tout au long de l'année (exception faite pour les associations sportives à destination de publics porteurs de handicap). En revanche, une mission préparant un événement ponctuel est acceptée.
- Pour les missions d'accompagnement scolaire sur l'année, dès lors que l'étudiant s'engage auprès de l'association, il doit aller au bout de la mission, y compris au-delà des 20h minimum demandées.

II. L'entretien final avec l'association et l'évaluation de la mission

L'entretien avec l'association :

En quittant l'association, l'étudiant et l'association d'accueil procèdent à une restitution réciproque, au cours d'un entretien.

L'évaluation de la mission :

L'association remplit le formulaire d'évaluation de la mission et le rend à l'étudiant. L'étudiant scanne ce document et l'envoie à BMA.licence@univ-lyon3.fr ou aurore.gunia@univ-lyon3.fr pour le Campus de Bourg-en-Bresse.



Valider le module BMA

Pour valider le module BMA il faut impérativement que l'étudiant :

- Fasse valider sa mission par l'**iaelyon** avant de débiter dans l'association (formulaire à télécharger)
- Effectue sa mission entre septembre et avril
- Adresse la fiche d'évaluation complétée par l'association à l'adresse : BMA.licence@univ-lyon3.fr ou aurore.gunia@univ-lyon3.fr pour le Campus de Bourg-en-Bresse.

TÉMOIGNAGES



« Il y a quelque chose d'antinomique à vouloir associer bénévolat et obligatoire dans le même projet. Mais lorsque nous avons été approchés par l'**iaelyon**, nous nous sommes dit que c'était une grande chance. Si l'exercice imposé pouvait permettre à certains étudiants de s'engager, de découvrir le militantisme, et si nous pouvions susciter un élan, alors il fallait le faire. » Sabine Eyssartier, responsable de la mobilisation chez Handicap International (HI).



« Je me suis inscrite dès le premier jour. Je connaissais Handicap International de nom, mais pas leurs actions concrètes », explique Clémentine, étudiante de première année en double licence Gestion et Langues étrangères appliquées. Sa mission s'est déroulée en deux temps. Tractage pour annoncer la Pyramide de chaussures le premier samedi, opération pétition la semaine suivante.

Pour Julie, étudiante, le module BMA est une opportunité : « Je trouve que le module BMA est vraiment une bonne idée. Je ne me suis jamais donné le temps d'être bénévole dans une association. Ainsi, le fait que l'**iaelyon** nous pousse à faire ça est une très bonne chose. »

Proposer une MISSION DE BÉNÉVOLAT

Vous souhaitez intégrer nos étudiants pour de courtes missions et leur permettre ainsi d'effectuer leur module Bénévolat et Management en Association ?

Nous vous remercions de communiquer vos offres à l'adresse suivante : bma-iaelyon@univ-lyon3.fr ou aureore.gunia@univ-lyon3.fr pour le Campus de Bourg-en-Bresse.

Afin de vous garantir le meilleur accompagnement, l'offre devra mentionner les éléments suivants :

- Nom de l'association et coordonnées
- Activités de l'association
- Intitulé de la mission
- Descriptif de la mission
- Localisation de la mission
- Date(s) ou période.
- Contact pour l'envoi des candidatures

SUIVI :

iaelyon School of Management
Université Jean Moulin
1C avenue des Frères Lumières
CS 78242 - 69372 Lyon Cedex 08

Scolarité Licence Gestion
BMA.licence@univ-lyon3.fr
Tél : +33 (0)4 78 78 76 08

Campus de Bourg-en-Bresse
2 rue du 23ème R.I.
01000 Bourg-en-Bresse
aureore.gunia@univ-lyon3.fr
Tél : +33 (0)6 58 21 98 61

Le calendrier
LA MISSION
DOIT ÊTRE RÉALISÉE
ENTRE SEPTEMBRE
ET AVRIL.

EXEMPLES DE MISSIONS RÉALISÉES

ACTION CONTRE LA FAIM

Aide au montage et au démontage du parcours d'une course caritative. Gestion du secrétariat de la course, sécurité le parcours, ravitaillement des coureurs...

HANDICAP INTERNATIONAL

Participation à « La Pyramide de chaussures » à Lyon.

AFEV

Accompagnement 2h par semaine d'un enfant en situation de fragilité dans son parcours scolaire. Enfants issus de quartier prioritaire.

MEDIATONE

Aide à la promotion et l'organisation des concerts organisés par l'association : distribution de flyers, affichage, accueil du public, buvette, vestiaire, ...

CROIX ROUGE

Participation à des maraudes de nuit pour maintenir ou recréer le lien social envers les populations les plus défavorisées et exclues.

EMMAÛS

Accompagnant numérique : assurer l'animation de formations collectives d'initiation à l'ordinateur et au smartphone.

EPICENTRE

(Épicerie solidaire et sociale) Différentes missions réalisées : gestion de caisse, approvisionnement, accueil.

LES PETITES CANTINES

Aider aux ateliers de cuisine participative, aménager des nouvelles cantines, aider à créer du petit mobilier.

QUAI DU POLAR

Encadrement des files d'attente lors de la séance dédicaces, encadrement des flux de personnes lors de la grande enquête.

RESTOS DU COEUR

Participation à l'aide alimentaire - Participation aux ateliers de français.

iae.univ-lyon3.fr - thinklarge.fr

